

**HST 108 Histoire de l'Europe moderne
(3 crédits)
Automne 2023**

Enseignante : Sophie Abdela

Bureau : E5-3126

Téléphone : 819 821-8000 poste 62263

Courriel : Sophie.Abdela@USherbrooke.ca

Disponibilités : Mercredi 13h-16h

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des sociétés européennes de l'Ouest du XVI^e au XVIII^e siècle ; identifier les grandes mutations qui caractérisent la période, les secteurs où elles se sont opérées et leurs assises géographiques ; être en mesure d'interroger le sens de ces temps dits « modernes ».

CONTENU

Partition géographique du nouvel ordre occidental. Temps forts et principaux facteurs des changements survenus sur le plan social (des ordres aux classes, nouveaux régimes démographiques, individualité), économique (premiers capitalismes, économie-monde), politique (déclin des pouvoirs universels, construction de l'État moderne), religieux (fin de l'unité d'une Europe chrétienne, les réformes) et culturel (humanisme et Renaissance, les sciences, les Lumières).

CALENDRIER DU COURS

1	30 août	Présentation du plan de cours Introduction à la problématique du cours
PREMIER CHAPITRE : L'EUROPE DES XV^E ET XVI^E SIÈCLES		
2	6 septembre	<p>Sociétés et économies européennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution démographique - Organisation sociale - La première économie-monde <p><u>Lecture pour ce cours</u> : Citot, Vincent, « Le processus historique de la modernité et la possibilité de la liberté (universalisme et individualisme) », <i>Le Philosophoire</i>, no 25, 2005, p. 35-76. *Lire jusqu'à la page 57 seulement.*</p>
3	13 septembre	<p>Renaissance et humanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avènement de la Renaissance : renouveau artistique et intellectuel - L'humanisme - État des mentalités européennes
4	20 septembre	<p>ATELIER SUR LE RÉSUMÉ DE LECTURE</p> Mise en pratique autour du texte d'Arlette Jouanna.

		<u>Lecture pour ce cours</u> : Jouanna, Arlette, « La notion de Renaissance : réflexions sur un paradoxe historiographique », <i>RHMC</i> , vol. 49, no 4, 2002, p. 5-16.
5	27 septembre	<p>L'Europe religieuse</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Réforme luthérienne - Les guerres de religion - La Contre-Réforme <p><u>Lecture pour ce cours</u> : Bennassar, Bartolomé, « Introduction » et « Conclusion », dans <i>Le Siècle d'Or espagnol</i>, Paris, Perrin, 2017, p. 9-20 et 375-381.</p>
6	4 octobre	<p>L'Europe politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèles étatiques européens - Charles Quint et Philippe II : grandeur de l'Espagne <p><u>Lecture pour ce cours</u> : Eisenstein, Élizabeth, « L'avènement de l'imprimerie et la Réforme. Une nouvelle approche au problème du démembrement de la chrétienté occidentale », <i>Annales ESC</i>, no 6, 1971, p. 1355-82.</p>
DEUXIÈME CHAPITRE : L'EUROPE DU XVII^E SIÈCLE		
7	11 octobre	<p>L'Europe politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Guerre de Trente Ans et le nouvel ordre européen - L'Europe de Louis XIV <p><u>Lecture pour ce cours</u> : Cornette, Joël, « La révolution militaire et l'État moderne », <i>RHMC</i>, vol. 41, no 4, 1994, p. 696-709.</p>
8	18 octobre	<p>Cultures et sociétés européennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révolution scientifique - Crise de conscience - Précapitalisme <p><u>Aucune lecture</u></p>
9	25 octobre	SEMAINE DE RELACHE
10	1 novembre	<p>L'Europe absolutiste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absolutisme politique : le modèle français - Absolutisme économique : le mercantilisme - Absolutisme religieux - Frondes et résistances <p><u>Lecture pour ce cours</u> : Evain, Brice, « Raconter la révolte : l'exemple des Nu-Pieds de Normandie (XVII^e siècle-XVIII^e siècle) », <i>Dix-septième siècle</i>, vol. 2, no 275, 2017, p. 221-238.</p>
11	8 novembre	EXAMEN DE MI-SESSION
12	15 novembre	<p>La Révolution anglaise</p> <ul style="list-style-type: none"> - La République de Cromwell - La Restauration - La Glorieuse Révolution

		<u>Lecture pour ce cours</u> : Gheeraert-Graffeulle, Claire, « Inversion sexuelle et monde à l'envers dans la littérature pamphlétaire de la Révolution anglaise (1640-1660) », <i>Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles</i> , no 47, 1998, p. 133-151.
TROISIÈME CHAPITRE : L'EUROPE DU XVIII^E SIÈCLE		
13	22 novembre	Les Lumières <ul style="list-style-type: none"> - Concepts clés - Diffusion européenne : l'importance de l'imprimé <u>Lecture pour ce cours</u> : Chaunu, Pierre, <i>La civilisation de l'Europe des Lumières</i> , Paris, Arthaud, 1971, p. 15-38.
Période d'évaluation des enseignements : du 20 novembre au 9 décembre 2023 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/		
14	29 novembre	Sociétés et économies <ul style="list-style-type: none"> - Le bond démographique - Capitalisme et révolution industrielle - Naissance de l'opinion publique <u>Lecture pour ce cours</u> : Ozouf, Mona, « Quelques remarques sur la notion d'opinion publique au XVIII ^e siècle », <i>Réseaux</i> , vol. 5, no 22, 1987, p. 79-103.
15	6 décembre	La Révolution française <ul style="list-style-type: none"> - Les troubles de la fin de l'Ancien Régime - La fin de la monarchie <u>Lecture pour ce cours</u> : Chartier, Roger, « Conclusion », dans <i>Les origines culturelles de la Révolution française</i> , Paris, Du Seuil, 2000, p. 275-282.
Lundi le 11 décembre *Énonciation de la question de l'examen final*		
16	13 décembre	REMISE DE L'EXAMEN FINAL

MÉTHODOLOGIE

Le cours sera principalement composé d'exposés magistraux. Outre le contenu proprement dit du cours, un grand nombre de sources écrites et iconographiques seront mises à profit afin de développer chez les étudiant.e.s des aptitudes à la critique historique et une certaine familiarité avec les sources de l'histoire de l'Europe moderne.

La matière du cours est organisée selon deux lignes directrices : l'une chronologique et l'autre thématique. Il s'agira, en premier lieu, de traverser trois chapitres temporels : les XV^e et XVI^e siècles (chapitre I), le XVII^e siècle (chapitre II), puis le XVIII^e siècle (Chapitre III). À travers cette évolution temporelle, quatre grands thèmes seront traités afin d'en cibler les évolutions : l'économie, la société, la culture et la politique. Il s'agira de comprendre comment ces quatre grands thèmes parviennent à traduire et à révéler l'entrée de l'Europe dans la modernité. Pour une grande partie des séances, les étudiant.e.s auront à lire un article leur permettant d'effectuer un retour sur la matière vue en classe, de compléter ou d'approfondir certains concepts.

Le matériel pédagogique pourra être trouvé sur la plateforme Moodle. Les étudiant.e.s sont donc responsables de la consulter régulièrement et d'aller y chercher le matériel nécessaire à la bonne réussite du cours. Les étudiant.e.s y trouveront : une copie du plan de cours, les diapositives utilisées à chaque séance et les lectures.

***Important** : le contenu des diapositives n'est en aucun cas suffisant pour obtenir la matière du cours. Elles n'exposent que la structure des séances et des supports visuels. La présence en classe est donc requise afin de bien atteindre les objectifs du cours et de réussir les évaluations.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiant.e.s n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes obligatoires, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par un permalien, soit par document numérisé) et les étudiant.e.s sont responsables de se les procurer. Toutes ces lectures sont susceptibles d'être incluses dans les évaluations.

ÉVALUATIONS

Évaluations	Date de remise	Pondération
Examen de mi-session	8 novembre	30%
Compte rendu	4 octobre et/ou 1 novembre	30%
Examen final	13 décembre	40%

*Pour la remise des évaluations de manière électronique sur Moodle, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

**Politique de retard : aucun retard n'est admissible ni pour les examens ni pour les travaux. Toute évaluation remise après la date butoir se méritera un zéro.

***Les étudiant.e.s sont responsables de leur présence en classe ou, dans le cas contraire, de trouver les moyens de se procurer les informations qui ont été traitées pendant leur absence.

1) Examen de mi-session (30%)

- L'examen de mi-session portera sur les **semaines 1 à 10** inclusivement.
- Pour cet examen, deux questions à développement long seront posées. L'étudiant.e devra répondre à une de ces deux questions en **3-4 pages à interligne double**.
- Il n'y aura aucune question courte ni choix de réponse. Toutefois, on attendra de l'étudiant.e qu'il ou elle apporte des éléments de détails et des exemples précis qui évoquent des personnages, des lieux, des dates et des concepts clés.
- Les questions seront fournies sur Moodle le **8 novembre à 9h**, les examens devront être remis sur Moodle au plus tard le **8 novembre à midi**. Aucun retard ne sera accepté.

*Voir la politique sur le français écrit.

2) Travail de session : compte(s) rendu(s) de lecture (30%)

À travers la session, chaque étudiant.e devra produire **un ou deux** comptes rendus de lecture. Si l'étudiant.e est satisfait du résultat de son premier compte rendu, il ou elle peut se limiter à ce seul travail et le faire compter pour 30%. Si, toutefois, l'étudiant.e juge qu'il peut s'améliorer et faire mieux lors d'une deuxième tentative, il ou elle peut alors faire un deuxième compte rendu de lecture sur un autre article. La meilleure note des deux comptes rendus sera celle retenue.

L'étudiant.e pourra choisir les textes visés par ces travaux parmi les suivants :

- **Semaine 6** : Eisenstein, Élizabeth, « L'avènement de l'imprimerie et la Réforme. Une nouvelle approche au problème du démembrement de la chrétienté occidentale », *Annales ESC*, no 6, 1971, p. 1355-82.
- **Semaine 10** : Evain, Brice, « Raconter la révolte : l'exemple des Nu-Pieds de Normandie (XVII^e siècle-XVIII^e siècle) », *Dix-septième siècle*, no 275, 2017, p. 221-238.

Les travaux devront être remis au plus tard à 23h59 le jour du cours pour lequel la lecture est prévue. Puisque l'étudiant.e a le choix des séances où il ou elle remettra un travail, **aucun retard ne sera permis**.

Chaque compte rendu devra comprendre les éléments suivants :

- Première partie – Cadrage du texte et de l'auteur (env. 1 page) ;
- Deuxième partie – Démarche et contenu (env. 3 pages) ;
- Troisième partie – Bilan et critique (env. ½ page)

Des ressources supplémentaires seront disponibles sur Moodle et un atelier pratique aura lieu à la 4^e semaine pour permettre aux étudiant.e.s de bien maîtriser l'exercice.

Format :

- Interligne 1,5 ;
- Times New Roman, taille 12, justifié ;
- Environ 4,5 pages (excluant les pages liminaires).

Les travaux devront correspondre aux normes de présentation du Département d'histoire. Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de **0,1% par erreur** jusqu'à un maximum de 10%.

*Voir la politique sur le français écrit.

3) Examen final (40%)

- L'examen final portera sur les **semaines 1 à 15** inclusivement ;
- L'étudiant.e devra répondre à une question de **synthèse** qui portera sur l'ensemble du cours :
 - o Cette question sera fournie aux étudiant.e.s à **l'avance**, le lundi 11 décembre sur Moodle à 8h ;
 - o Les étudiant.e.s devront répondre à la question en **5-6 pages à interligne double** ;
 - o Les étudiant.e.s bénéficieront donc de trois journées pour préparer leur réponse à l'aide de leurs notes de cours et des lectures obligatoires ;
 - o L'examen maison devra être remis au plus tard à **23h59 le 13 décembre** sous format électronique sur Moodle.
 - o **Aucun retard** ne sera permis. Les examens remis après le 13 décembre se mériteront un zéro.

Évaluation du français écrit

Les étudiant.e.s devront porter attention à la qualité de la langue écrite tant dans leurs travaux que dans leurs examens.

Ils ou elles peuvent perdre jusqu'à **15%** de la note dans leurs travaux et dans leurs examens maison, ou **10%** dans les examens en classe à raison de 0,25% par faute.

Il est donc important que chaque étudiant.e relise bien ses évaluations avant de les rendre.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Integrite-intellectuelle-Etudiants-Universite-de-Sherbrooke) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Antiplagiat-Service-de-soutien-a-la-formation-Universite-de-Sherbrooke).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- Bely, Lucien, *La France moderne : 1498-1789*, Paris, PUF, 1994.
- Bennassar, Bartolomé et Jean Jacquart, *Le XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Bercé, Yves-Marie, Alain Molinier et Michel Péronnet, *Le XVII^e siècle. De la Contre-réforme aux Lumières (1620-1740)*, Paris, Hachette Université, 2005.
- Berstein, Pierre et Pierre Milza, *Histoire de l'Europe. Tome 3 : États et identité européenne, XVI^e siècle-1815*, Paris, Hatier, 1994.
- Carrasco, Raphaël, *et al.*, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique*, Paris, Nathan Université, 1991.
- Chartier, Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990.
- Chaunu, Pierre, *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1966.
- Chaunu, Pierre, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Arthaud, 1971.
- Cottret, Bernard, *Histoire d'Angleterre, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996.
- Cottret, Bernard et Monique Cottret, *Histoire politique de l'Europe (16^e-18^e siècle)*, Paris, Ophrys, 2000.
- Delumeau, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1973.
- Doyle, William, *The Origins of the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1980.
- Hélie, Jérôme, *Les relations internationales dans l'Europe moderne. Conflits et équilibres européens (1453-1789)*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Hélie, Jérôme, *Introduction à l'histoire des Temps modernes*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Lemarchand, Guy, *Paysans et seigneurs en Europe. Une histoire comparée XVI^e-XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- Lebrun, François, *Le XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2018 (1967).
- Mandrou, Robert, *Introduction à la France moderne, 1500-1640 : essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1998 (1961).
- Mc Evedy, Colin, *Atlas de l'histoire moderne, jusqu'en 1815*, Paris, Robert Laffont, 1985.
- Perrot, Michelle et Georges Duby, dir., *Histoire des femmes en Occident, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, 1991.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
